

Strasbourg, locomotive de l'artisanat alsacien

Avec plus de 480 000 habitants, un rayonnement économique, scientifique et institutionnel à l'échelle du Grand Est et de l'Europe, l'Eurométropole est aussi une locomotive pour le secteur des métiers. Près d'un quart des entreprises artisanales d'Alsace sont basées dans l'agglomération strasbourgeoise, avec des opportunités de développement mais aussi quelques freins spécifiques.





Andreas Zerndl / Shutterstock.com

Dans l'Eurométropole de Strasbourg, l'artisan est chez lui! En témoigne la signature le 22 avril 2016 d'une importante convention entre le patron de la collectivité, Robert Herrmann, et le président de la Chambre de Métiers d'Alsace, Bernard Stalter. « *Le tissu économique local est composé massivement de PME et de TPE qu'il faut choyer* » a insisté Robert Herrmann lors de la Foire Européenne. Le président de la plus grande intercommunalité d'Alsace rappelle que ce territoire bénéficie d'une double évolution positive: une croissance de

Avec quelque 7 700 artisans, l'Eurométropole héberge près du quart des ressortissants de la CMA, le secteur du bâtiment étant le premier employeur.

l'emploi salarié de 1,2 %, et une progression démographique. D'où le maintien du rythme de construction de 3.000 logements par an, confirmé par Robert Herrmann, qui préconise par ailleurs de diviser les marchés publics en lots pour en favoriser l'accès aux PME et TPE.

Avec quelque 7 700 artisans, l'Eurométropole héberge près du quart des ressortissants de la CMA, le secteur du bâtiment étant le premier employeur. Cette concen-

(suite page 18)

Les chiffres clés de l'artisanat dans l'arrondissement de Strasbourg

Nombre d'entreprises	7 190
Nombre d'établissements secondaires	665
Nombre total d'établissements (dont 1 162 micro entrepreneurs)	7 855
Nombre d'habitants	482 384
Population active occupée dans l'artisanat	36 697
Taux d'actifs occupés dans l'artisanat	18,6 %
Nombre d'emplois proposés dans la zone	246 120
Taux d'emplois artisanaux dans la zone	14,9 %

RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment	37,7 %
Services	37,9 %
Production	14,9 %
Alimentation	9,4 %
Immatriculations en 2015 (dont 458 micro-entrepreneurs)	927
Radiations en 2015	651
Taux des chefs d'entreprises de 55 ans et plus	21,6 %

Sources: CMA - Registre des Entreprises / INSEE: Recensement de la population municipale 2013 - Nombre d'emplois et population active 2012.

CONVENTION DE REVITALISATION : NOUVELLE VIE POUR ALUSOR

Alusor a été reprise en 2009 par ses salariés sous forme de société coopérative (SCOP), avec une douzaine de salariés-associés. Le bénéfice d'une convention de revitalisation élargit ses perspectives.

La Société Nouvelle Alusor est pleine de vie et de projets, avec désormais une ambition de développement au niveau national. Le projet va se concrétiser à partir de sa nouvelle base de Reichstett par la création progressive d'un réseau d'une demi-douzaine de commerciaux. C'est lors d'un rendez-vous avec un chargé de développement économique de la Chambre de Métiers d'Alsace que l'entreprise a eu connaissance de la convention de revitalisation JANSSEN. Ce dispositif lui a permis d'obtenir une aide financière importante pour accompagner ses projets de création d'emplois.

Fabricant de goulottes électriques sur mesure en profilés d'aluminium pour le tertiaire et l'industrie, sur la base de moules qui lui appartiennent, Alusor revient de loin. Face à des concurrents bien plus puissants, elle se positionne grâce à sa souplesse et à sa réactivité, qualités qui lui ont permis de satisfaire, par exemple, un très exigeant marché de sièges sociaux d'entreprises internationales où la qualité de la prestation joue un rôle déterminant.

La société a repris sa croissance, et prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros à fin 2016.

« Toute l'équipe se connaît parfaitement depuis vingt ans. Nos liens ont influencé le projet de reprise, un pari sur la viabilité de l'entreprise. Cela obligeait à croire dans le produit et dans la marque » fait observer Gérard Guedj, co-gérant avec Michel Baumier. Qui ajoute : *« c'était un grand changement de passer du statut de salarié à celui d'associé-salarié, impliquant une grande responsabilité pour chacun »*. Alusor a également bénéficié du soutien de la Confédération générale des SCOP.

Au-delà du projet économique propre à toute entreprise, Alusor a inscrit dans ses statuts l'objectif prioritaire d'apporter à chacun un épanouissement personnel. Cela se traduit notamment par une répartition équitable des résultats de l'entreprise, et par une volonté de participer à l'insertion professionnelle de nouveaux collaborateurs. Toujours dans l'esprit coopératif.

Organisée en société coopérative, toute l'équipe de la Société Nouvelle Alusor, à Reichstett, est mobilisée par le projet de l'entreprise.



PLAN LOCAL D'URBANISME : NOUVELLE RÈGLE DU JEU EN 2017

Démarrée en 2011-2012 par des diagnostics et esquisses de projets de territoire, suivis de phases de concertation et de l'enquête publique en 2015, la préparation du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de l'Eurométropole s'achève cette année. La collectivité prévoit de le mettre en œuvre à partir de 2017.

Outil réglementaire fixant les règles d'aménagement et la vocation des sols, le PLU définit l'espace urbain et la vocation de l'ensemble du territoire intercommunal (28 communes, 316 km² et 483 200 habitants en 2016). Le PLU sert de cadre juridique à l'instruction des permis de construire. Il intéresse donc autant l'ensemble des citoyens que tous les acteurs économiques développant des projets d'aménagement ou d'investissement.

Les artisans présents sur tout le territoire de l'Eurométropole, quelles que soient les formes d'aménagement (centres urbains denses, zones commerciales, parcs d'activités, etc.) sont particulièrement concernés par ce document. Le secteur artisanal doit pouvoir accéder à des locaux d'activité compatibles avec ses ressources, et avec ses marchés, soutenus par une clientèle de proximité.

Lors de la phase de concertation, la Chambre de Métiers d'Alsace a fait valoir avec force les attentes spécifiques du secteur artisanal, qui souhaite le développement de surfaces foncières permettant aux entreprises de se développer en évitant les conflits de voisinage. Particulièrement attentive aux conditions de mobilité, la CMA s'est montrée attentive à la prise en considération par le PLU des grands projets structurant concernant particulièrement les déplacements, notamment avec le grand contournement autoroutier Ouest, et la requalification de l'A35.

VENDENHEIM: L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ SE MOBILISE

La jeune association des commerçants et artisans de Vendenheim-Village se bat pour soutenir l'économie de proximité, avec l'appui du maire.

Forte d'une trentaine de membres représentant un large éventail de métiers, l'association des commerçants et artisans de Vendenheim-Village est présidée depuis sa création, il y a 2 ans, par Isabelle Simonin, couturière et créatrice de vêtements installée dans une aile de la gare.

L'Atelier d'Isabelle y propose depuis 10 ans ses services et ses créations, y compris sous sa marque originale « Garozange ». Un lieu de passage stratégique dans cette commune de 5 000 habitants au nord de Strasbourg, en pleine croissance puisque 2 000 nouveaux résidents sont attendus à moyen terme, du fait de l'urbanisation.

De Vendenheim, beaucoup ne connaissent que la zone commerciale Nord et ses embouteillages du samedi, zone qui fera bientôt l'objet d'un vaste plan de réaménagement et de restauration des espaces publics dégradés. Mais l'association de Vendenheim-Village se distingue, convaincue qu'il existe un potentiel pour la proximité, des clients désireux de consommer "autrement".

Le nouveau maire du village, Philippe Pfrimmer, est sensible à cette attente et suit de près le travail de l'association. La municipalité a enfin fait aboutir le projet de fléchage des entreprises, déployé en octobre. Mais l'association compte aussi sur ses propres initiatives: des portes ouvertes avec une tombola généreusement dotée, et une soirée apéro-spectacle le 19 novembre à l'espace culturel. « *Les commerçants sont généreux et engagés, ils jouent le jeu* » se réjouit Isabelle Simonin.

Isabelle Simonin, créatrice de vêtements et couturière, anime l'association des artisans et commerçants de Vendenheim-Village.



tration représente près de 39% des entreprises et des actifs de l'artisanat du Bas-Rhin, et 7,5% de l'emploi salarié dans le département. Sans parler des entreprises dont les équipes viennent travailler (parfois de loin) tous les jours à Strasbourg. Voilà pour la photo instantanée. En termes de dynamique, l'artisanat n'est pas en reste: en 2015, 43% des entreprises immatricu-

lées dans le département ont établi leur siège dans l'une des 28 communes de l'Eurométropole (territoire qui intégrera en 2017 cinq communes supplémentaires de l'Ouest strasbourgeois).

Outre la Chambre de Métiers d'Alsace et son CFA à Eschau, ainsi que 3 CFA de l'éducation nationale, l'agglomération est aussi le siège de nombreuses fédérations

professionnelles et corporations, et les associations locales d'artisans et de commerçants y font preuve d'une belle vitalité. Il en va de même, plus en amont, avec les réseaux concourant à la création d'entreprises. Cette concentration permet de resserrer les liens. En témoignent les conventions que la CMA a signées avec Pôle emploi, l'École de Management de Strasbourg ou encore

(suite page 20)

LOCAUX PROFESSIONNELS : ACCOMPAGNER LA MUTATION URBAINE

Accueillir et développer l'artisanat dans une grande ville est un véritable défi. La Chambre de Métiers d'Alsace accompagne au mieux les artisans en recherche de locaux professionnels adaptés à leur activité, et à des prix acceptables.

Depuis quelques années, plusieurs offres ont été lancées pour répondre aux besoins spécifiques des artisans. Par exemple, la pépinière d'entreprises de Hautepierre, en zone franche urbaine. Les jeunes entreprises peuvent s'y loger à des prix modérés pour une durée de 23 mois. Autre solution pour les entreprises en création : l'Hôtel des Forges, créé en 2001 dans la zone du Port du Rhin, qui propose à des entreprises tertiaires environ 1 500 m² de bureaux dont les loyers sont à des tarifs très compétitifs.

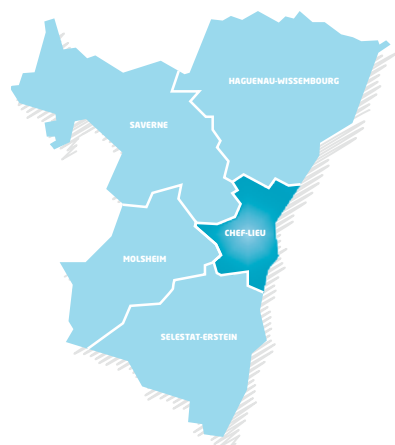
Dans l'agglomération strasbourgeoise, le marché des locaux tertiaires et d'activité est suivi par le Club de l'Immobilier, présidé par Élodie Bertheault, qui compte une cinquantaine de membres dont

des opérateurs privés (investisseurs, concepteurs, aménageurs, promoteurs, constructeurs et commercialisateurs) et des institutionnels, dont la CMA. L'objectif est de favoriser l'échange d'informations entre dirigeants privés et publics, acteurs du développement économique et de l'attractivité du grand Strasbourg. Les enjeux sont importants, puisque 476 000 m² de locaux d'activité ont été mis en service entre 2008 et 2013 sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Parmi les projets significatifs récents, on peut citer l'hôtel d'entreprises artisanales Klebsau 2, au sud de Strasbourg, un projet porté par la société d'économie mixte Locusem, tout comme la pépinière de Hautepierre et l'Hôtel des Forges.

Destiné aux jeunes entreprises et aux PME, le site Klebsau 2 propose 16 ateliers de 75 à 155 m². D'une surface totale de 2 200 m², pour un investissement global de 2,5 millions d'euros, la construction du bâtiment a été subventionnée par la CMA à hauteur de 50 000 €, permettant de maintenir des loyers à un niveau raisonnable. Au-delà, la CMA s'implique activement dans ce partenariat participant à l'orientation et à la sélection des entreprises candidates. Formule gagnante si l'on en juge par le taux d'occupation de 81 % moins d'un an après la mise en service. Parmi la douzaine de locataires installés, des entreprises comme la Serrurerie Vogt, le plaquiste Sobra ou encore la Ferronnerie Fischer.

Vos élus titulaires CMA de l'arrondissement de **Strasbourg**



Strasbourg-Ville



Bernard STALTER
Coiffeur
Strasbourg



Cathie MEPPIEL
Électricienne
Strasbourg



Olivier KOCHER
Carrossier
Strasbourg

Strasbourg-Campagne



Jean-Louis FREYD
Sculpteur sur bois
Eschau



Robert RUMPLER
Installateur sanitaire
Eckbolsheim



Philippe MESSER
Fleuriste
Schiltigheim



Sabine KUPFERLE
Coiffeuse
Souffelweyersheim



Patrick ZELLER
Mécanicien
Hœnheim

GEISPOLSHEIM MOBILISE SES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



Le président de l'AACIG Alain Peuckert compte beaucoup sur la communication pour revitaliser le commerce de Geispolsheim.

A Geispolsheim, l'AACIG mobilise une soixantaine de commerçants et d'artisans sous la houlette d'Alain Peuckert.

Entre infrastructures, sites industriels et grands commerces qui marquent le sud de l'agglomération strasbourgeoise, Geispolsheim a quelque mérite à promouvoir les entreprises de proximité. C'est l'objectif de l'Association des Artisans, Commerçants et Industriels de Geispolsheim (AACIG) que préside Alain Peuckert. L'homme est issu du secteur industriel où il exerçait des missions de conseil, de communication et de développement des ventes. Résidant à Geispolsheim, il met aujourd'hui ses compétences à disposition de la commune (7 850 habitants), en bonne harmonie avec le maire et conseiller départemental, Sébastien Zaegel, attentif aux enjeux du développement économique.

L'association, qui ne compte plus d'industriel dans ses rangs, s'est donné un slogan dynamique : « ensemble pour un commerce encore plus fort ». Une profession de foi qui s'incarne dans une politique de communication active, avec une page Facebook, un site internet et deux newsletters par an. « Dans un contexte où le numérique constitue une certaine menace, il fallait trouver une ligne rouge très claire. Pour nous, il s'agit de développer le commerce de proximité ».

Pour y parvenir, outre ses efforts de communication, l'AACIG organise quasiment un événement par mois : une corrida en janvier (avec le maillot rose de l'association, devenu un collector) ; un salon des artisans en février (avec la Chambre de Métiers d'Alsace), une vitrine amenant les professionnels à aller au-devant de leur public ; la traditionnelle fête des mères en mai ; la journée nationale du commerce de proximité en octobre ; les décorations de Noël en décembre. Mais le temps fort, c'est la soirée du 10 septembre à la salle Malraux. « Le plus grand cabaret du monde de Geispolsheim » sourit Alain Peuckert. L'affaire est menée très sérieusement, avec l'aide d'un directeur artistique professionnel qui permet d'attirer quelques pointures du genre. De quoi unir, dans la bonne humeur, les entreprises de proximité et tous leurs clients et partenaires désireux de passer une bonne soirée. Seul point de préoccupation dans ce contexte plutôt encourageant : la difficulté à trouver des entreprises nouvelles pour reprendre certains fonds de commerce essentiels, notamment alimentaires. Pas tant en raison des prix que du fait des normes techniques et d'accessibilité, qui engendrent des surcoûts très dissuasifs.

l'Eurométropole. Cette dernière a intégré la CMA dans la concertation et le pilotage de sa feuille de route stratégique Éco 2030. La médaille de la concentration a toutefois son revers, dont certains aspects sociaux propres aux grandes villes : le niveau de chômage à 10,2 % de la population active (près de 52 000 demandeurs d'emploi) reste important dans la zone d'emploi, même si on note un léger mieux. Deux autres freins pèsent sur les entreprises artisanales. D'une part des difficultés liées à la disponibilité et au coût du foncier, d'autre part des problèmes d'accessibilité, de 2 ordres : le retard des infrastructures autour de Strasbourg gêne la mobilité des entreprises notamment celles du bâtiment (les artisans attendent impatiemment le contournement ouest, A355, annoncé pour 2020) ; la congestion et la piétonisation en ville, qui ont changé la donne pour les artisans exploitant une vitrine (sans même parler des contraintes croissantes liées à la sécurité).

La convention entre la CMA et l'Eurométropole a intégré ces points. « Les sujets sont nombreux et nous souhaitons un dialogue permanent avec le secteur artisanal pour trouver des solutions concrètes » indique Caroline Gomes, en charge du dossier à la direction du développement économique de l'Eurométropole. Ainsi, il est notamment prévu une observation beaucoup plus attentive de l'évolution des fonds pour maintenir une offre artisanale en pieds d'immeubles. Concertation encore sur les problèmes de transmission d'entreprise : 21 % des chefs d'entreprises artisanales de l'Eurométropole partiront en retraite dans les 10 prochaines années.

L'enjeu pour la métropole est donc autant la création d'activités nouvelles, voire innovantes encouragées par le concours Tango & Scan, que le maintien des très nombreuses entreprises viables existantes.



karnizz / Shutterstock.com